



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 28 MAI, 1847.

Nous reproduisons du Canadien, l'intéressant article qui suit. Nous ne saurions faire trop d'efforts pour faire propager parmi nos compatriotes d'aussi excellentes idées. L'agriculture offre aux populations surabondantes de nos paroisses, des champs vastes et un avenir heureux, il faut profiter de ses richesses, cultiver et défricher nos terres. Nous aurions grand tort de négliger l'agriculture pour d'autres industries, car l'industrie agricole nous offre les matières premières nécessaires à son exploitation; il ne faut y apporter que des bras, du courage, de l'intelligence et du travail, pour être payés au centuple. Il n'y a pas un sixième des terres du Bas-Canada en état de culture. Alors, n'est-ce pas un sujet de regret, de voir tous les ans une foule de nos jeunes Canadiens abandonner le pays pour aller aux Etats-Unis courir les hasards d'une vie aventureuse ou s'épuiser à des travaux ingrats dans les chantiers, quand ils pourraient travailler avec tant d'avantages pour eux-mêmes à défricher les terres dans les Townships? Ce que nous pourrions recommander nos habitants de nos campagnes, ce serait des associations pour favoriser l'établissement des terres et ouvrir de nouvelles paroisses. Ces associations pourraient faire un bien immense au pays. Les jeunes fils de cultivateurs ne se croiraient pas perdus et exilés en allant défricher des townships, si leurs pères s'occupaient de les y établir. Nous avons l'expérience de quelques localités pour prouver combien ces établissements peuvent prospérer. Il y a déjà un bon nombre de nouvelles paroisses, dans les townships dont les habitants sont devenus plus riches et plus paisibles que ceux de leur paroisse natale qu'ils ont quitté depuis quelques années seulement.

EMIGRATION.—AGRICULTURE.—OCCUPATION DES TERRES.

Dans notre No. du 26 du courant, nous avons appelé l'attention des cultivateurs sur la nécessité urgente pour eux de s'emparer promptement de cette vaste étendue de terres fertiles, couvertes encore de forêts primitives, qui bordent les établissements canadiens au sud de notre rivière, ou de consentir à se voir bientôt enlever, de toutes les côtes et de tous les endroits. Nous disions alors que le cultivateur lui-même, qui n'a pas le temps de lire les journaux, doit tous les instants être sur ses gardes, qu'il se croit l'entrepreneur, l'éducateur de sa famille, les travaux de sa terre, n'a pas le loisir même de songer à cet objet important, l'avenir de ses enfants, l'avenir du pays, et que par conséquent cette tâche devait retomber sur les personnes plus instruites dont les occupations ne sont point telles qu'elles ne puissent prêter une attention constante à cette unique branche de salut qui s'offre encore à présent aux Canadiens, mais qu'une coupable indifférence ne laisserait pas longtemps à leur portée. Il appartient donc aux hommes influents des campagnes surtout de ne point perdre de vue ce que la presse pourra dire d'utile, afin de communiquer à ceux qui les entourent les faits qui pourront être données à l'appui des raisonnemens, ce qu'il serait vraiment impossible d'attendre des agriculteurs eux-mêmes. Nous le disions dans notre premier article et nous développerons cette idée plus longuement dans un autre numéro: il faut former dans chaque comté, dans chaque paroisse même, des associations, des sociétés d'agriculture même qui s'occuperaient en même temps de l'amélioration de la culture et des moyens de lui donner de l'extension par l'occupation systématique de nouvelles terres. Ceci nous ramène naturellement à l'objet principal du présent article, à l'appui duquel nous citerons des faits exacts puisés dans les documents publics et dont chacun pourra tirer de pressantes inductions, d'utiles enseignemens.

L'agent de l'émigration nous annonce que 34 vaisseaux sont partis entre le 2 et 14 avril de 7 ports seulement du royaume-uni, avec près de 11,000 émigrés qui devront probablement arriver à Québec vers la fin du mois. Ce n'est que à première vue et sans doute la plus faible ombre de 1847. Dans quel état débarqueront ces malheureux? Les tristes nouvelles que l'on rapporte de la Grande-Bretagne peuvent en donner une idée suffisante! Sans doute que le plus grand nombre d'entre eux ne demanderont qu'à hâter leur route vers la Haute-Canada d'où ils gagneront le pays de l'ouest... mais il en restera sur nos plages. Si nous en croyons les journaux d'Europe il y aura parmi eux beaucoup de gens actifs et laborieux, possédant quelques moyens, qui trouveront même ici de l'aide et qui ne se feront pas prier pour prendre ces belles terres que le Canadien semble presque désigner. Il ne faut pas trop nous répéter que les émigrés irlandais s'en iront plus loin. Ils ne s'en vont guère de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, ni des autres provinces inférieures. Le désir de rester dans un pays catholique, et c'est là-dessus que compte surtout l'association d'émigration projetée, sera pour eux un puissant motif de ne pas aller plus loin. Beaucoup d'entre eux trouveront déjà leurs parents ou leurs amis sur nos terres et réussissant à merveille. On leur dira: "Vous connaissez les misères et les privations, prenez courage et patience, deux ou trois années suffiront pour vous mettre à votre aise, plus que vous ne l'eussiez jamais été en Irlande. Prenez ces belles terres, défrichez les

à la hache, à la pioche, vous vendrez le bois, la cendre; vous sèmeriez, à travers les souches, le blé, l'orge, l'avoine et forte légumes. Bientôt vous aurez quelques animaux, vous vendrez le beurre, les grains, les patates, etc., voyez Leeds, voyez Valcartier, voyez tous les townships établis par vos compatriotes.

Nous dirons sans hésiter, que bien des milliers de braves fils d'habitants pourraient immédiatement commencer cette grande œuvre nationale sur laquelle nous sollicitons la plus sérieuse attention des hommes qui désirent assurer à la population canadienne, la possession du sol conquis d'abord par ses pères au prix de leur sang, de leurs sueurs. Voici quelques renseignements positifs, quelques chiffres puisés à des sources authentiques et qui devront parler aux yeux mieux que les plus éloquentes sollicitations.

Le recensement (pour le Bas-Canada) de 1844 nous montre 114,000 hommes mariés, dont un tiers non propriétaires d'immeubles; et 64,000 garçons entre 10 et 15 ans; 43,000 garçons entre 5 et 10 ans et 66,500 garçons au dessous de 5 ans; 6,100 hommes employés comme garçons de fermes et 5,000 comme domestiques; 3,700 personnes subsistant par le commerce et 4,600 (chose affreuse dans un pays comme le nôtre où tout travail reçoit son salaire) 4,600 personnes vivant d'aumône! On compte 2,800,000 arpents de terre en culture, c'est-à-dire, en portant la population totale à 700,000, 4 arpents par individu. 913,000 minots de blé; 1,105,000 minots d'orge; 333,000 de seigle; 239,600 d'avoine; 1,219,000 de pois; 141,000 de blé-d'inde; 375,000 de sarrasin; 8,919,000 de patates; 2,272,000 livres de sucre d'érable; 470,000 bêtes à cornes; 147,000 chevaux; 603,000 moutons; 198,000 porcs etc., etc.

Si nous rapprochons ces chiffres du recensement fait 13 ans auparavant (1831) nous trouvons qu'il y a en 1844, époque du dernier recensement, 4000 maisons habitées de moins qu'il n'en faudrait pour que le nombre répondit à celui de 1831...! que le nombre proportionnel des propriétaires a diminué de 2,700; malheureusement les chiffres des origines n'est pas comparable, mais d'après celui des cultes on trouve une augmentation de 21,000 catholiques, augmentation due principalement sans doute à l'émigration irlandaise. Les chiffres des âges ne sont pas non plus comparables; mais on trouve que le nombre proportionnel d'hommes mariés est à peu près le même, 1 sur 6 environ. Le chiffre des occupations n'est pas non plus comparable; cependant on voit qu'il manque 4,300 garçons fermiers. Ou sont-ils? dans les chantiers, à la pelle, journaliers et charretiers dans les villes. On voit aussi que le nombre des familles subsistant par le commerce a trop augmenté; que celui des gens qui vivent d'aumône a augmenté de près de 2,300 et que nous avons, toujours proportionnellement, moins de terre en culture!

La récolte du blé est tombée de près des trois quarts (on sait pourquoi; d'ailleurs l'année 1831 était nous dit-on, considérée comme extraordinaire). L'orge surabonde de 565,000 minots; le seigle de 290,000 minots; l'avoine de 2,124,000; le sarrasin de 230,000 minots. Il manque, toujours à proportion de l'accroissement de la population, 137,000 minots de pois, 323,000 de blé-d'inde, 86,000 minots de patates (impardonnable en 1843) mais, ce qu'il est surtout affligeant de remarquer, c'est que, proportionnellement, il nous manque 63,000 bêtes à cornes, 24,000 chevaux, 60,000 moutons, 134,000 porcs!

Il manque 118 moulins à farine, remplacés tristement par des moulins à orge et à avoine! C'est-à-dire que l'agriculture a rétrogradé d'un pas effrayant! Voilà de ces vérités qu'il serait humiliant de mettre au jour si l'on ne devait y puiser en même temps la connaissance de ce que le pays doit faire pour retrouver son ancienne et proverbiale prospérité. La comparaison fâcheuse que nous fournissons les recensements cités doit indiquer mieux que les flatteuses déclamations des faux amis du peuple, combien il faut d'efforts pour mettre notre agriculture sur un pied plus honorable, combien il faudra de constance, de résignation de la part de ceux qui veulent le bien véritable de leurs compatriotes en répandant l'éducation parmi eux au lieu de courtiser une vile popularité, en flattant les préjugés du plus grand nombre, en faisant des progrès, une prospérité éphémère qui n'existent malheureusement pas, mais que nous avons à notre portée, qui n'exigent que de la volonté pour nous rester fidèles, puisque nous nous avons sous les yeux des exemples bien propres à nous tenter.

Où donc l'agriculture a-t-elle fleuri, dira-t-on! où ses progrès ont-ils été des plus consolants, des plus propres à réveiller l'ardeur de toute notre jeunesse agricole... Ceci nous ramène à la grande question de l'occupation immédiate des terres.

L'étranger vient. Onze mille émigrés ne désirent que le travail et le pain pour arriver sur notre sol dans le court espace de quinze jours! Les CINQ SIXIÈMES au moins du BAS-CANADA sont encore à prendre en beaux bois debout, comme dit pittoresquement notre cultivateur. Les braves et vigoureux jeunes habitants qui surabondent dans nos campagnes, les laisseront-ils échapper! Se condamneront-ils, eux et leurs enfants à n'avoir pas un pouce de cette terre qui les a vu naître? Se renfermeront-ils dans les villes et les villages à végéter, à périr ici ou là! Non, sans doute, car ce serait un crime lorsqu'il ne tient qu'à eux d'être pendant des siècles on immense majorité sur les rives du Saint-Laurent et jusqu'aux montagnes qui bornent et protègent son vaste bassin, de former une population franco-canadienne de 5 à 6 MILLIONS avant l'an de grâce 1900, qui semblerait éloigné pour nous encore, mais que verra la plupart des enfans de la génération actuelle.

Nous avons sonné dans l'article qu'on vient de lire un éloquent mais alarmant tocsin de

chiffres. C'est encore avec des chiffres que nous voulons dans notre prochaine feuille indiquer où nos cultivateurs doivent se rallier pour combattre avec la nature qui le favorise contre les hommes qui veulent lui disputer ses faveurs, et contre la vieille routine, et contre l'apathie qui dans le moment actuel sont ses pires ennemis.

L'espace ne nous permet pas d'achever aujourd'hui un sujet sur lequel nous voulons revenir fréquemment parce que nous savons que les meilleures idées ne se répandent qu'à force de travail et même d'importunités. Nous ferons remarquer que quelque triste que soit le tableau que nous avons tracé de notre agriculture, loin d'être exagéré nous sommes forcé de dire qu'il est plus triste encore en réalité; car on assure, et c'est une opinion reçue, que le chiffre de la population du Bas-Canada telle que portée dans le dernier recensement est de beaucoup inférieur à la vérité. S'il en est ainsi nous n'en aurons que des motifs bien plus pressants d'occuper sans délai les terres nouvelles et d'améliorer partout les anciennes.

Dans notre prochain numéro nous indiquons, avec l'appui des données que nous fournissons le recensement, les avantages qu'offrent la culture et l'établissement des terres neuves ainsi que les localités où l'on peut obtenir les meilleurs résultats et sur lesquelles nous désirons appeler en premier lieu l'attention de notre population toute entière.

La Situation.

C'est le temps de prendre pour devise le nil admirari du poète philosophe; car vraiment, s'étonner de quelques chose, après avoir vu et lu ce qui s'est passé et ce qui a été écrit depuis un mois sur les hommes et les choses de la politique, ce serait bien apprendre et ne pas profiter de l'expérience de tous les jours.

Nous ne savons ce qu'il y a de plus méprisable ou de la profonde perversité et fourberie du cabinet ou du servile appui qu'on lui donne. Que les arrangements ministériels, qui viennent d'être faits soient bien vus des Tories du Haut-Canada, il n'y a là que ce à quoi nous devons nous attendre. Mais que l'administration soit soutenue par des hommes du Bas-Canada, c'est là ce que nous trouvons étrange, car enfin, Tories et Réformistes sont également mécontents du cabinet et de ses actes.

L'esprit de parti a jusqu'ici tenu les Tories du Bas-Canada spectateurs impassibles des querelles et des divisions de ceux du Haut et des fautes du cabinet; les dernières nominations leur ont fait rompre le silence, et nous avons vu la grande majorité de leurs organes condamner ces nominations en masse. Dans notre dernier numéro, nous citons le Herald et le Transcript; évouons maintenant le Morning Courier s'exprimer sur la job Turcotte:

"Nous craignons que les bruits qui ont circulé sur la job Turcotte ne soient corrects. Quelle force les ministres peuvent-ils attendre de retirer de la présence de M. Turcotte dans la chambre d'assemblée? Nous sommes en peine de le voir, et nous pensons qu'ils seraient bien en peine eux-mêmes de défendre cette nomination. Elle est de fait pire que l'affaire Bernard, et celle-ci, était pourtant, Dieu sait, assez mauvaise. Nous ne nous rappelons aucune circonstance où l'indignation publique ait été plus grande que lors de cette malheureuse démarche. On dirait réellement que le ministère cherche sa propre déchéance. M. Turcotte, comme solliciteur-général, est obligé de conduire les affaires de la couronne aux cours de Québec. Nous l'en croyons toute-faite incapable; nous doutons qu'il ait jamais été employé au barreau criminel, dans sa vie, et nous sommes encore à considérer quelle est sa capacité en ce genre. Son caractère politique est mieux connu; et il est tel qu'on ne peut s'empêcher d'être dégoûté de la politique et des hommes d'état lors qu'on songe que cet homme a été revêtu d'un des plus hauts emplois de la couronne, à l'exclusion de cent autres personnes plus habiles et plus honnêtes que lui....."

Nous avons déjà avec le gouvernement que l'honnêteté était la seule marche qu'il devait adopter; l'avis a été inépuisable, et nous sommes maintenant forcé d'y joindre un exemple de malhonnêteté, et de l'aptitude politique qui ne pourra jamais être oubliée. Le ministère actuel a été coupable d'un grand nombre d'actes tortueux, mais celui-ci elle pire de tous."

La conduite de la Gazette de Montréal à propos de cette job Turcotte, est aussi tortueuse que la job elle-même. C'est bien le cas de dire, tel maître, tel valet. On rappelle que la Gazette a dit la première fois qu'elle en a parlé: "Tout ce que nous en sions c'est que la nomination n'est pas faite d'après nos informations, nous espérons que jamais elle ne se fera. Notre conviction est que M. Turcotte n'apporterait ni influence, ni crédit au ministère."

La seconde fois que la Gazette en parle, elle dit "que la nomination n'était pas faite et qu'elle espérait encore quelle ne se ferait pas, et que si elle se faisait, elle la Gazette le regretterait profondément." La troisième fois que la Gazette prit le pole, savez-vous ce qu'elle a dit: vous ne le sachiez pas. Elle a dit: "La nomination du solliciteur-général n'est pas encore faite. M. Turcotte acceptera probablement! Il importe peu de la nomination de M. Turcotte soit la meilleure ou la plus mauvaise qu'on pouvait faire, c'était la seule praticable! quelle moralité admissible! il faut remplir la place par un Canadien d'origine française, et il n'y a qu'un homme comme M. Turcotte qu'on puisse se procurer, prenons-le, et ainsi de toutes les autres choses. Il faut que le gouvernement marche entre nous; au diable les principes, l'honneur, la moralité, la pratique anglaise!" Voilà la pratique du cabinet et la morale de la Gazette.

L'organe continue sur le compte de M. Turcotte: "Nous craignons beaucoup avoir fait

quelqu'injustice à M. Turcotte en cette affaire; aujourd'hui que la nomination est faite, que le cabinet a reçu assez de blâme pour son erreur imaginaire, nous ne voyons pas qu'il soit sage d'injurier M. Turcotte parce qu'il a eu le courage de prendre part à l'administration d'un gouvernement constitutionnel!"

Ce qui n'empêche pas tous les autres journaux anglais de signaler cette nomination comme une faute impardonnable qui, jointe aux autres perdrait tôt ou tard le cabinet.

Le Herald de ce matin, en démasquant encore l'hypocrisie de la Gazette, exprime sur le sort de l'administration, l'avis des opinions de mauvais augure pour elle. "Quel est l'homme du parti conservateur du Bas-Canada," le Herald pouvait ajouter d'aucun parti, "qui serait satisfait de voir les intérêts de cette section du pays représentés à la table du conseil par des hommes comme Daly-Papineau et Turcotte? Nous le disons franchement, si les intérêts du Haut-Canada sont représentés par MM. Draper ou Sherwood, Cameron, Morris, MacDonald, Caley et Robinson, tandis que ceux du Bas-Canada dépendront de l'influence ou des talents de MM. Papineau-Daley, Turcotte ou quelqu'autre de cette trempe, notre position sera humiliante et dégradante et nos intérêts inévitablement sacrifiés."

Le Herald a parfaitement raison; il est impossible que les affaires marchent avec un ministère dans lequel le Bas-Canada est aussi mal partagé; et on dit déjà en ville que M. le procureur-général Bagley va offrir sa démission, aussitôt la nomination officielle de M. Turcotte, et aussi que plusieurs représentants du parti conservateur du Bas-Canada, siègeront sur les bancs de l'opposition durant la prochaine session.

MM. Draper et Sherwood ont quitté Toronto pour Montréal. Les journaux Tories du Haut-Canada donnent comme certaine la retraite de M. Draper du ministère, pour occuper le siège vacant par la mort du Juge Hogerman. L'administration a cependant encore besoin de M. Draper à Montréal pour rallier ses amis autour d'elle. Il ne faut pas croire que tout est rose pour cette pauvre administration. Il y a des germes de discorde dans ses rangs. Le parti Tory du Haut-Canada est divisé en trois sections bien distinctes. Il y a d'abord les Tories purs qui comptent dans leurs rangs sir Allan McNab, J. H. Cameron et d'autres; ceux-ci sont les plus respectables. La seconde section comprend le parti de M. Sherwood, Ogle, Cowan, M. Duggan, des gens sans principes. La troisième section comprend le parti d'colonist de Toronto, du Kingston Chronicle, de M. Buchanan, de M. Egerion, Ryerson; ceux-ci n'ont que de l'égoïsme. Les deux dernières sections du parti Tory du Haut-Canada se valent bien l'une l'autre; elles appartiennent à une classe des loose fish toutes deux. Sir Allan et son parti les méprisent également.

M. Draper les tient encore tous ensemble. Pourquoi que le Haut-Canada ait la part du lion, il est satisfait; les gens oublient leurs rancunes et leurs différences politiques pour empêcher le Bas-Canada d'avoir sa part d'influence dans le conseil, et les réformistes des deux parties de la province de prendre le pouvoir. Quelle guerre les journaux qui représentent ces différentes sections des partis du Haut-Canada ne se sent-ils pas faite depuis un an et cependant on les verra dans quelques jours obéissants et dociles à la voix de M. Draper soutenant un ministère que plusieurs n'aimez pas. Il suffira à M. Draper de leur dire: Le ministère actuel ou le Bas-Canada et les réformistes, et ils se rallieront comme par miracle.

LE COMTE DE CHAMPLAIN ET M. TURCOTTE.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt la lettre suivante qui nous a été adressée par un électeur éclairé du comté de Champlain, à propos de la désignation de M. Guillet et du nouveau membre qu'on veut lui imposer. Nous espérons que cette lettre trouvera de l'écho dans les différentes localités de ce comté, et qu'il ne deviendra pas un marche pied pour tous ceux qui ahuriront leurs compatriotes. Quelqu'intempestive que soit l'élection actuelle, parmi une population toute Canadienne Française cependant, un peu d'efforts zélés déjoueraient les menées d'un pouvoir corrupteur. Pour l'honneur du nom canadien français, nous conjurons les électeurs du comté de Champlain de ne pas demeurer indifférents à la lutte qui va s'engager. Ils sont certains de triompher si l'élection est franche et honnête; mais dans tous les cas qu'ils fassent leurs devoirs et si les intrigues de l'administration emportent la victoire, ils n'auront rien à se reprocher, et il pourront se consoler, en pensant qu'une défaite honorable est souvent plus glorieuse qu'une victoire honteusement gagnée.

(Pour la Revue Canadienne.)

Comté de Champlain, St-Geneviève de Batiscan. 25 Mai, 1847.

M. L'ÉDITEUR, Les électeurs du comté de Champlain ont pris à l'improviste et au moment où ils s'y attendaient le moins ils sont appelés à faire choix d'un représentant. A la veille d'une session importante, M. Guillet a lâchement trahi son mandat et sans consulter ceux qui lui avaient fait l'honneur de le nommer leur représentant et qui lui avaient confié leurs intérêts les plus chers, il a résigné son siège en parlement. Vous savez les intrigues basses et honteuses de l'administration; tous les habitants de ce comté en sont indignés. Le commissaire des terres nous a fait l'honneur d'une visite dimanche dernier. Le ministre ambulante a joint aux arguments les menaces des foudres ministérielles pour faire résigner M. Guillet. "J'ai carte blanche, a-t-il dit à ce monsieur, et si vous ne résignez pas,

vous perdez votre agence des biens des Jésuites et les membres de votre famille ou vos proches qui ont des emplois sous le gouvernement seront également déshonorés; songez-y, nous ne badinons pas."

M. Guillet n'a pas eu le courage de démissionner; et il a vendu les droits sacrés de ses compatriotes pour un peu d'or. Je ne sais qu'on doit plus mépriser, du gouvernement immoral et corrupteur ou du mandataire traître et infidèle.

On nous annonce un M. J. E. Turcotte pour représentant futur. Est-ce que par hasard ça serait le trop fameux Joseph Édouard Turcotte avocat des Trois-Rivières, ce grand patriote d'autrefois, si violent et si exalté, que les habitants de ces parages disaient de lui: "Tenez-vous n'avez pas confiance en celui-là, il est trop chaud, il nous plantera là quelqu'un de ces jours," c'est lui qui viendrait aujourd'hui solliciter nos suffrages? Il n'est-ce pas de lui dont on parle comme ayant occupé la place de solliciteur-général? Il n'a donc oublié ce qu'il disait en 1844, aux électeurs du comté de St. Maurice qu'il faudrait être sept degrés plus bas que la queue d'un chien pour accepter une place de gouvernement? Voudra-t-il nous dire de combien de degrés plus bas il faut être pour accepter la place de solliciteur-général du ministère actuel, dans un moment comme celui-ci!

Quelle injustice pour l'administration de provoquer une élection dans notre comté à une époque comme celle-ci où le temps des cultivateurs est si précieux, de les prendre par surprise, de chercher à leur imposer par de basses intrigues un représentant indigne du comté et de son nom canadien! Dans quel temps vivons nous? Est-ce la dernière que devrions nous un gouvernement tant soit peu respectable? Pour être ainsi no faut-il pas plutôt avoir perdu tout sentiment d'honneur et de respect pour les droits populaires? On nous parle tous les jours de droits anglais, de constitution britannique, de liberté anglaise, ne sont-ce là que de vains mots en Canada? N'est-ce là qu'une vaine moquerie, qu'une force ignoble? Pourrait-on vénérer des institutions dont l'immoralité et la corruption seraient les principaux caractères, et l'intégrité le premier instrument? Alors pourquoi nous refuser le gouvernement responsable et les institutions anglaises dans leur vérité?

Mais revenons au comté de Champlain et à son élection prochaine. Quoi que nous soyons pris à l'improviste, si les patriotes paroissiens de St. Anne et de Champlain, qui ont coutume de prendre l'initiative et d'être unanimement dans leur choix, veulent se mêler de l'élection, la fameuse girouette Turcotte ne sera pas en. Ce qu'il y a de plus contre nous en ce moment c'est qu'on sait qu'il y aura encore des élections dans douze mois. Mais nos habitants doivent y songer. M. Turcotte trahira son mandat comme M. Guillet, et tout autre appartenant à la gent bureaucratique et le comté de Champlain perdra sa réputation d'indépendance honorable. On dira de nous, "le comté de Champlain! Envoyez-y un bureaucrate et ça fera, on va l'écrire d'emblée!"

Compatriotes du comté, souffrez-vous qu'on vous vende comme une vile marchandise? Souffrez-vous qu'on vous insulte et qu'on se moque de vous ainsi?

Quoique sur sept paroisses de notre comté, six soient rentes aux biens des Jésuites et que leurs habitants soient les censitaires de ces biens, qu'on a volé aux Canadiens Français, cependant il y a dans ce comté assez d'habitants indépendants et honnêtes pour prouver au pays que le comté de Champlain ne se laissera pas traiter ainsi sans mot dire, et qu'on ne crain pas les menaces du gouvernement.

Que les nobles du comté, les messieurs Charost, Laflèche, Cadotte, Méthot, Grandbois, Grandmont, Lahaie, Marchand, Trépanor, Roy, Douville, Montreuil, Baillet Nobert, Massicotte et une infinité d'autres y prennent une part active; qu'on fasse choix de quelqu'un demeurant dans le comté, un homme irréprochable et qui ne résignera pas sans nous en parler, comme un traître, et un lâche et nous emporterons l'élection d'emblée. Il ne s'agit que d'un petit effort et le comté de Champlain ne sera pas déshonoré. Il y a un homme universellement estimé et très-respectable qui pourrait fort bien rencontrer tous les suffrages, c'est l'ancien représentant M. Trudelle. On connaît celui-là. Il ne nous jouerait pas l'en suis certain, le tour honteux et infâme que M. Guillet nous a joué en résignant.

Compatriotes, le pays a les yeux sur nous. J'espère que les intrigues du ministère Draper-Viger-Papineau seront infructueuses et tourneront contre eux; que les mauvais conseils de M. Turcotte et de ses amis ne nous trahiront pas. Il était bien entendu, maître Turcotte contre le présent ministère en 1844! de quelques éphémères ne décorait-il pas alors ses misérables ministères! c'était des gues, des canaille, de misérables imposteurs, des gens sans foi ni loi, de vils corrupteurs. La politique et les ministères n'ont pas changé depuis, mais M. Turcotte a changé, c'est une girouette ou vent. Il a comme on dit tourné casaque. Il s'est offert en vente pour un peu d'or, il s'est vendu, comme il vous vendra demain, si vous permettez qu'il soit élu. Est-ce que vous n'allez pas vous prononcer sur tous ces chercheurs de places, ces ventrus, ces loose fish, qui pareurent le pays pour voir s'il n'y aurait pas quelque tricherie à faire, quelque bonne aubaine à gagner ainsi, qui sans respect pour eux-mêmes, sacrifient en même temps les intérêts les plus sacrés de leurs frères, et qui viennent ensuite vous dire bien tranquillement des apologies et des excuses comme celles que nous donnons depuis quelques années MM. Viger, Papineau et d'autres du même calibre. Ça me rappelle ces vers du bon La Fontaine:

..... l'ai solennement
Qu'en un pré de moines passant,
L'occasion, l'herbe tendre, et le pain,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tombai de ce pré la largeur de ma langue.